



## **Le parc éolien citoyen d'Andilly-Les-Marais primé aux Trophées de l'innovation EnerGaïa à travers Valorem**

dimanche 18 janvier 2026, par [lpe](#)

A l'issue de sa 19ème édition, le [Forum EnerGaïa](#), organisé les 10 et 11 décembre 2025 au Parc des Expositions de Montpellier, a une nouvelle fois confirmé sa place de rendez-vous professionnel majeur des énergies renouvelables.

Parmi les temps forts de cette édition, Valorem, entreprise pionnière de l'éolien terrestre en France dont le siège est basé à Bègles, a été distinguée lors des Trophées de l'Innovation, en recevant le Prix « Écosystème » pour son rôle dans le Parc éolien citoyen d'Andilly-Les-Marais (PEAM), en Charente-Maritime.

Le prix « Écosystème » récompense les projets capables de fédérer des acteurs variés autour d'une dynamique collaborative locale ou sectorielle, générant un effet levier sur le territoire.

Le jury a salué un projet exemplaire en matière de gouvernance partagée, de coopération entre acteurs publics, privés et citoyens, et d'ancrage territorial.

Premier parc éolien citoyen de Charente-Maritime, le PEAM a été lancé par la commune en 2017 et co-développé avec VALOREM, COOPEC Aunis Atlantique et TERRA ENERGIES.

Il associe près de 400 sociétaires et la Région Nouvelle-Aquitaine pour réinventer l'accès à l'énergie, à travers un approvisionnement local, durable et équitable : gouvernance partagée avec 31 % du capital détenu par les citoyens, financement participatif et vente directe d'électricité verte à Enercoop.

Labellisé « Énergie Partagée », le PEAM est pleinement engagé dans la démarche Territoire à Énergie Positive (TEPOS) vers l'autonomie énergétique du territoire à l'horizon 2050.

Depuis sa mise en service en 2024, ses 3 éoliennes produisent 48,5 GWh/an, couvrant les besoins de 10600 foyers. Tous les bénéfices sont réinvestis dans la transition locale (mobilité douce, lutte contre la précarité énergétique...).